



DL: 61/99, ISSN: 1114-0852

# TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN AGRICULTURE

MADREF/DERD

● Juillet 2001 ●

PNTTA

## L'Agriculture Biologique au Maroc

*Situation actuelle et perspectives futures*

### Introduction

L'Agriculture Biologique (AB) est un mode de production régie par une réglementation qui interdit l'utilisation des produits de synthèse (engrais, pesticides etc.) et qui encourage le recours aux moyens biologiques et physiques. Initiée en 1924 par Rudolph Steiner, la production biologique est passée, au fil des années, d'un simple mouvement de société à un mode de production qui vise la préservation de l'environnement agricole et la production d'aliments sains. Cette philosophie a fait acquérir aux produits agricoles portant le label bio une bonne réputation auprès de la ménagère des pays industrialisés, celle-ci n'hésite pas à les acheter à des prix plus chers que ceux des produits conventionnels. Les récents scandales de la dioxine et de la vache folle n'ont fait que renforcer la confiance du consommateurs vis-à-vis des produits bio.

Conscients de l'importance écologique, commerciale et socio-économique de l'AB, plusieurs pays industrialisés ont mis en place, pendant les dix dernières années, des programmes visant la promotion et le développement de ce secteur à travers les subventions, l'assistance technique et la formation. Cette prise de conscience n'est malheureusement pas encore perçue au niveau des pays en voie de développement. En Afrique, comme en Asie, très peu de pays ont officiellement parrainé la promotion de l'AB.

Le Maroc était l'un des premiers pays africains et arabes où les agriculteurs avaient lancé, depuis le début des années quatre vingt-dix, des programmes de productions biologiques. Depuis lors, le mouvement a fait une progression considérable tant sur les plans technique et commercial que sur le plan social. Aujourd'hui, avec le développement fulgurant de ce secteur à travers le monde, les opérateurs marocains et étrangers se posent la question sur la situation actuelle au Maroc et sur les potentialités du pays dans ce domaine. Le présent article a justement pour objectif de retracer l'itinéraire de ce mouvement au Maroc, de faire le point sur sa situation actuelle et de discuter des perspectives futures.

Les données présentées dans ce travail découlent d'une enquête menée par l'auteur auprès de différents opérateurs durant la campagne 1999-2000. Ces données ne sont certainement pas exhaustives mais elles reflètent une situation qui ne doit pas être loin de la réalité.

### L'agriculture biologique dans le monde

La superficie réservée aux productions biologiques à l'échelle mondiale est actuellement estimée à 10,5 millions d'hectares. Les grands pays producteurs sont l'Australie (5,3 millions d'ha), l'Italie (958.687 ha) et les Etats Unis (900.000 ha). L'Afrique avec quelque 100.000 ha représente moins de 0,1% du total mondial. A l'échelle méditerranéenne, la majorité des pays du bassin ont développé, pendant les trois dernières années, des programmes ambitieux en AB. Les pays leaders dans cette région du monde sont l'Italie et la France. Quant au monde arabe, les seuls pays qui ont déclaré des superficies réservées à la production biologique sont l'Egypte, la Tunisie, le Maroc et le Liban.

### La naissance de l'agriculture biologique au Maroc

D'après le témoignage de certains opérateurs, les premières productions biologiques au Maroc remontent à 1986. Elles ont porté au début sur la culture de l'olivier à Marrakech et celle des agrumes dans la région de Ben Slimane. Cette dernière tentative avait apparemment échoué alors que celle de Marrakech avait bien réussi et du coup a été étendue à d'autres spéculations. L'objectif de ces premières productions, comme d'ailleurs celui de toutes les autres qui vont suivre, est l'exportation sur le marché européen. Celle-ci n'a réellement démarré qu'en 1990, elle a commencé par les agrumes avant d'être étendue aux cultures maraîchères, puis aux plantes médicinales, aromatiques et à d'autres produits exotiques.

De Marrakech, lieu de naissance de l'AB au Maroc, le mouvement a rapidement gagné d'autres régions du royaume. Il s'est d'abord propagé vers le sud, plus exactement vers Agadir où les maraîchers de la région ont exporté les premières tomates biologiques en 1992. Plus



### SOMMAIRE

# n° 82

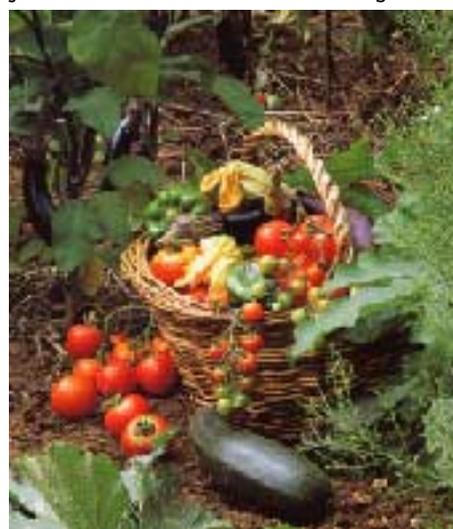
#### Agriculture biologique

- L'agriculture biologique dans le monde..... p.1
- La naissance de l'agriculture biologique au Maroc. p.1
- Diversité des produits biologiques au Maroc..... p.2
- Aspects techniques et agronomiques..... p.3
- Organisation et contraintes du secteur..... p.4
- Perspectives futures..... p.4

tard, la même expérience a été lancée dans la région d'El Jadida. A partir de 1998, la gamme des produits maraîchers destinés à l'exportation comportait déjà une dizaine de légumes auxquels est venu s'ajouter d'autres produits comme l'huile d'olive et les plantes médicinales.

Entre 1990 et 1994, les horticulteurs étaient particulièrement actifs dans le développement du secteur bio au Maroc, à en juger par la rapide extension des superficies qu'ils avaient affectés à la production de fruits et légumes et qui est passée de quelques hectares en 1990 à plus de 300 ha en 1999. A partir de 1998, une autre catégorie d'opérateurs est apparue sur le terrain, il s'agit des commerciaux et des coopératives de paysans du monde rural qui, à titre privé ou avec l'aide de certaines ONG, avaient lancé des opérations de commercialisation des produits biologiques ramassés dans les forêts. Depuis lors, de vastes étendues dans les forêts d'arganier et de celles du Moyen Atlas ont été soumises à la certification réglementaire et font actuellement l'objet d'une exploitation commerciale.

Sur le plan social, l'avènement de l'Agriculture Biologique au Maroc a suscité également l'intérêt de plusieurs autres composantes de la société civile. En effet, en plus des producteurs et des commerciaux, des scientifiques, des journalistes et des industriels se sont également



attelés, chacun dans son domaine, à promouvoir les valeurs écologiques, sanitaires et commerciales de ce mouvement. Cette mouvance a culminé récemment par la création de deux organisations non-gouvernementales qui regroupent les amateurs et les professionnels du secteur.

## Diversité des produits biologiques au Maroc

Deux types de produits biologiques sont actuellement disponibles au Maroc: les produits des plantes sauvages et les produits des plantes cultivées. Les espèces concernées pour ces deux types de productions sont présentées dans le tableau 1.

### Superficies et régions de production

D'après notre enquête, la superficie totale exploitée pour les deux types de productions citées ci-dessus est estimée à environ 12.300 ha. La répartition en fonction des espèces est présentée dans le tableau 2.

Huit régions principales sont concernées par la production biologique. Les plantations cultivées sont localisées à Rabat, Azemmour, Fès, Taza, Béni Mellal, Marrakech, Agadir et Taroudant. Les plantes médicinales et aromatiques se retrouvent au niveau de presque toutes les régions, avec cependant une spécificité de la région de Marrakech pour la verveine, Taroudant (Taliouine) pour le safran et Fès pour le câprier. La vallée de Souss-Massa ressort comme la principale région maraîchère, en raison de son climat subtropical propice pour les productions hors-saison. Certaines régions côtières (Azemmour et Rabat) sont également qualifiées pour ce genre de production.

Les productions fruitières émanent de deux régions essentielles: Marrakech et Agadir. Les autres régions fruitières du royaume telles que Meknès, Azrou, Midelt et Errachidia sont encore exclues du paysage agro-biologique actuel. Ces régions présentent cependant un potentiel énorme qui reste à être exploité.

### Importance économique et commerciale

Sur le plan économique et commercial, le marché mondial du bio représente actuellement 20 Milliard de dollars. Celui de l'Europe est estimé à 6 Milliard de dollars. Les récentes études de l'IFOAM (Fédération Internationale de l'Agriculture Biologique) ont démontré que la progression de ce marché est de 10 à 20% par an. En plus, les produits bio sont vendus 20 à 30% plus chers que les produits conventionnels. En Europe et dans certains pays américains, il n'y a pas que la ménagère habituelle qui s'intéresse aux aliments bio mais aussi les firmes multinationales, telles que Swiss Air, MacDonald, Lufthansa, Danone, et NESTLE.

L'entrée de ces grandes compagnies dans ce marché promet, d'après certains experts de l'IFOAM non seulement un "boom" dans le secteur mais une sorte de "Big Bang".

La progression que connaît le marché du bio à l'échelle mondiale et l'importance des prix offerts par rapport au conventionnel offrent, d'après les études de la FAO, de grandes opportunités d'export pour les pays en voie de développement, en particulier pour certains produits comme les fruits tropicaux et subtropicaux, les produits d'hors-saison et les produits exotiques et médicinaux. Plusieurs pays en voie de développement ont, depuis plusieurs années, entamé l'exportation de certains produits agricoles bio sur les marchés européens et américains à des prix très intéressants. Certains pays africains, comme le Cameroun, le Sénégal et le Mozambique exportent le café, le coton et les fruits tropicaux (banane, avocat, ananas etc.). D'autres sont spécialisés dans deux ou trois produits comme la Tunisie qui exporte essentiellement l'huile d'olive, les dattes et le jojoba. Quant à l'Egypte, elle a non seulement développé l'export sur l'Europe et les Etats Unis mais aussi son propre marché qui absorbe actuellement 40% de la production nationale.

Au Maroc, bien que les exportations sur les marchés européens ont commencé dès 1990, elles restent encore très faibles en comparaison avec ses potentialités. En 1999 les exportations de fruits et légumes ont été de l'ordre de 2100 tonnes, celles des huiles d'argan environ 10.000 litres et celles des plantes médicinales 600 tonnes. L'évolution des exportations pendant les 5 dernières années est présentée dans la figure 1. Pour l'an 2001, et d'après les enquêtes menées auprès des producteurs de la région de Souss-massa, les exportations atteindront 2000 tonnes pour les produits maraîchers, ce qui va constituer une augmentation de plus de 300% par rapport à 1999.

### Les cultures biologiques sont-elles rentables ?

Cette question constitue un souci permanent pour les producteurs. Elle a fait l'objet de plusieurs études en Europe et ailleurs, mais pas au Maroc. Cependant, la majorité des analystes s'accordent à affirmer que, dans l'état actuel des choses, les cultures biologiques sont relativement plus rentables que les cultures conventionnelles. Cette rentabilité dépend bien entendu des spéculations, des rendements à l'hectare et des circuits de commercialisation empruntés. Pour certains produits, le marché est, paraît-il, déjà saturé, c'est le cas par exemple de la carotte et des cultures faciles. Pour d'autres, le rendement à l'hectare est déterminant. Quelle que soit la culture, les rendements sont d'une façon générale faibles pendant la phase de reconversion, mais peu après et au fur et à

mesure que l'environnement agrobiologique de la parcelle se stabilise, et que le producteur raffine ses interventions agronomiques, les rendements doivent théoriquement s'améliorer. Même si les rendements en bio n'atteignent jamais ceux des cultures conventionnelles, la hausse des prix offerts au niveau du marché peuvent dans beaucoup de cas compenser la baisse des rendements. En plus, sur le plan agronomique il existe actuellement des approches et des techniques bien adaptées au concept du bio et qui permettent de réaliser des rendements très importants.

### Les circuits commerciaux

Les circuits de commercialisation dans le marché du bio est une affaire d'une importance capitale. Il est certainement plus difficile de pénétrer le marché du bio que le marché du conventionnel mais, il n'est pas impossible comme le laissent penser certains opérateurs. Dans le monde entier, ce sont des sociétés spécialisées qui contrôlent la commercialisation des produits bio auprès des grandes surfaces, petits magasins, hôtels, restaurants et même auprès de la ménagère. Au Maroc, les producteurs travaillent directement avec ces sociétés sur la base d'un contrat. Cette collaboration se fait selon plusieurs formules en fonction des produits concernés et des moyens du producteur. Elle peut porter uniquement sur le volet commercial comme elle peut s'étendre aux volets technique et réglementaire. A ce titre, certaines sociétés se chargent, en plus de la commercialisation du



**Tableau 1: Principaux types de productions biologiques au Maroc**

Types de production	Espèces fruitières	Espèces maraîchères	Espèces aromatiques, médicinales et condimentaires
Cultivée	Oranger, clémentinier, olivier, pommier, prunier, vigne, noyer	Tomate, poivron, melon, aubergine, carotte, courgette, haricot	câprier, safran, verveine, henné, <i>geranium rosa</i> , lavande, jasmin, citronnelle, menthe poivrée
Non cultivées	Arganier	Néant	Romarin, thym, sauge, cumin, origan, coriandre, laurier rose, eucalyptus, fenouil, lavande, marjolaine, basilic, pin, camomille, citronnelle, aneth, violet, absinthe, armoise, matricaire, sarriette, angélique, hysope, bigaradier
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>24</b>

Remarque : Les productions céréalières (maïs, blé, etc.), industrielles (betterave sucrière, oléagineux etc.) et légumières (pois chiche, petit pois etc.), tout comme les productions animales ne sont pas encore touchées par le mouvement bio. Or, il existe des opportunités extraordinaires dans ces domaines.

produit sur le marché européen, des frais de certification et de l'assistance technique. Les fruits et légumes exportés sur le marché européen obéissent à la loi des quotas en vigueur pour les produits conventionnels. Quant aux autres produits, les commandes sont faites directement par des sociétés étrangères auprès des producteurs marocains sur la base des offres faites par ces derniers.

### Et le marché national ?

A l'instar de ce qui a été accompli dans certains pays en voie de développement, tels que l'Égypte et la Grèce, et parallèlement aux efforts déployés dans la conquête des marchés étrangers, il est devenu impératif pour le Maroc de développer son propre marché national. Ce marché, existe; à mon sens, il est simplement "dormant". Il ne sera probablement jamais aussi important que celui des exportations mais il pourra absorber, néanmoins, une bonne partie de la production nationale. Avec une bonne politique de développement et une stratégie de marketing appropriée, il est très envisageable de promouvoir les produits bio auprès des couches sociales aisées qui se font des soucis sur la santé des aliments qu'ils mettent dans leur assiette et qui peuvent se permettre de payer 10 à 20 % de plus pour les produits bio. Pour certains produits, même le marocain moyen peut être intéressé par le label bio, car en définitif et, contrairement à plusieurs autres concepts socioculturels, la consommation du bio n'est pas totalement étrangère aux habitudes marocaines. La ménagère marocaine a depuis des années développé le réflexe de se tourner vers le "Beldi" qui n'est rien d'autre qu'une sorte de production bio, qui est peut être mal faite, non certifiée mais qui n'est pas très loin du vrai bio. Il est bien connu dans nos traditions que les produits "beldi" sont préférés aux produits conventionnels non-seulement en raison du goût mais aussi de leur qualité sanitaire. Cet état de fait socioculturel démontre que le marocain moyen est déjà sensibilisé à la qualité sanitaire des aliments et qu'il n'hésitera pas à cultiver davantage cette conscience pour la faire évoluer vers le concept du bio tel qu'il est universellement reconnu et adopté.

En plus, sur le plan agronomique, la production des fruits et légumes Beldi suit des itinéraires similaires à ceux prônés par le concept biologique, par conséquent il ne serait pas ridicule de penser à instaurer un label bio, et donc un marché national, sur la base du concept Beldi moyennant les mécanismes réglementaires actuellement en vigueur. Dans tous les cas, il me semble tout à fait légitime de penser que le marocain du troisième millénaire, tout comme le citoyen européen ou américain, n'hésiterait pas à consommer les produits bio pourvu qu'ils soient disponibles, d'une bonne qualité et à des prix abordables.

### Aspects techniques et agronomiques

La gestion agronomique des cultures biologiques obéit à des principes qui respectent l'environnement et favorise l'amélioration de la fertilité des sols. Les engrais synthétiques et les pesticides étant interdits, seuls les produits naturels et les techniques non-polluantes sont autorisés. Pour les agriculteurs qui sont habitués à l'utilisation massive des engrais et des pesticides, cette nouvelle donne, peut causer désarroi et confusion au début de l'opération de reconversion, mais une fois cette période dépassée, l'agriculteur s'habitue à un nouveau mode de gestion et apprend progressivement à maîtriser la manipulation des moyens biologiques et

physiques pour nourrir et protéger ses cultures.

Les agriculteurs qui se convertissent en bio sont appelés à fournir des efforts considérables pendant la phase de conversion qui dure deux à trois ans. Pendant cette phase, ils doivent entamer non seulement un changement des techniques de production mais aussi un changement dans leurs façons d'agir et de réagir: Les interventions "agressives" contre les ennemis et les parasites doivent être substituées par des interventions "douces" qui privilégient la tolérance à l'éradication totale.

Au niveau de la parcelle, la transition du conventionnel au bio s'accompagne souvent par une diminution des rendements, mais au terme de cette phase les cultures doivent théoriquement retrouver leur potentiel de production. Dans certains cas, cette amélioration n'arrive pas ou tarde à venir, ce qui pousse certains producteurs à qualifier le système bio de peu performant en comparaison avec le conventionnel.

Cet argument n'est pas toujours vrai car l'expérience des pays européens et américains a démontré que les rendements en cultures biologiques peuvent atteindre les mêmes niveaux que ceux escomptés dans les cultures non biologiques pourvu que la nutrition et la protection sanitaire soient bien maîtrisées. Même au Maroc, là où la gestion raisonnée a été couplée aux innovations technologiques (micro-irrigation, fertigation, lutte biologique etc) les rendements ont été très importants. C'est le cas par exemple de la tomate où les rendements à l'hectare en culture sous-serre ont atteint 80 tonnes/ha. Pour les autres cultures les rendements restent encore faibles mais ils s'améliorent d'une année à une autre au fur et à mesure que les techniques de production sont mieux maîtrisées.

La fertilisation est probablement l'une des pratiques agronomiques qui posent actuellement le plus de problèmes, surtout pour les cultures maraîchères et fruitières qui ont des exigences nutritionnelles très importantes. La question traditionnellement posée par les débutants c'est comment satisfaire les besoins des cultures sans avoir recours aux engrais minéraux pour atteindre des rendements aussi élevés qu'en cultures conventionnelles. La fertilisation en culture biologique est basée sur l'apport de la matière organique sous forme de fumier, d'engrais verts ou d'engrais naturels tels que la farine des os, les roches minérales ou les algues. Dans les pays développés tous ces moyens sont combinés, alors que dans les pays en voie de développement, notamment au Maroc, la majorité des agriculteurs se contentent du fumier et négligent la pratique des engrais verts et le recours aux engrais naturels autorisés par la réglementation. Cela est peut être dû à la cherté des produits ou simplement à la non-disponibilité de ceux-ci sur le marché. Dans tous les cas, cette négligence explique en grande partie la faiblesse des rendements enregistrés dans certaines exploitations arboricoles et maraîchères.

En matière de protection phytosanitaire, l'agriculteur est appelé à gérer l'état sanitaire de ses cultures sur la base de principes qui interdisent le recours aux pesticides de synthèse. Pour les maladies et ravageurs, il doit utiliser des moyens biologiques et physiques non-polluants. En combinant les mesures préventives avec l'utilisation des auxiliaires et des bio-pesticides à base de végétaux ou de microorganismes (bactéries,

**Table 2: Superficies réservées aux productions biologiques au Maroc (situation arrêtée au 30/01/2001)**

Types of production	Superficies (ha)	Régions de production
<b>Plantation sauvage</b>		
Arganier	5000	Essaouira, Agadir,
Plantes Médicinales, aromatique et condimentaires	2000	Taroudant, Azrou
<b>Plantation cultivée</b>		
Agrumes	250,00	Marrakech, Taroudant, Béni Mellal
Olivier	240,00	Azemmour, Agadir, Marrakech
Câprier	100,00	Fès
Vigne	130,00	Meknès
Noyer	20,00	Marrakech
Bananier	10,00	Rabat (Skhirat)
Autres arbres fruitiers	10,00	Marrakech, Taroudant et Meknès
Maraîchage	300,00	Agadir, Taroudant, Marrakech
Fraisier	0,50	Azemmour
Plantes Aromatiques et Médicinales	30,00	Agadir, Rabat, Marrakech
<b>Total</b>	<b>8.290,50</b>	
<b>En conversion</b>		
Plantation non cultivée	4000	Agadir, Essaouira, Azrou
Plantation cultivée	200	Agadir, El Jadida, Taounate
<b>Total</b>	<b>4200</b>	
<b>Total général</b>	<b>12.290,50</b>	



champignons, levures), les dégâts causés par la faune pathogène ne sont pas complètement écartés mais ils peuvent être maintenus à des niveaux économiquement acceptables. Quant aux mauvaises herbes, la stratégie suivie en culture biologique consiste à diminuer leur incidence agronomique à travers le désherbage manuel, mécanique ou thermique sans pour autant prôner leur éradication totale en raison des effets bénéfiques qu'elles peuvent exercer sur le sol.

Sur le plan qualitatif, les experts du bio assurent que du point de vue commercial il est pratiquement impossible de distinguer entre les produits biologiques et les produits conventionnels si ce n'est par le label. C'est pour dire que les produits biologiques n'ont rien à envier aux produits conventionnels, lorsque la production est faite selon les règles de l'art.

## Organisation du secteur

Au Maroc, bien que les professionnels de ce secteur soient encore peu nombreux, ils sont relativement bien organisés en comparaison avec d'autres secteurs. Deux associations ont vu le jour depuis 1998: L'Association des Professionnels de la Filière Biologique (APFB) dont le siège est à Casablanca et l'association Maghrebio dont le siège est à Marrakech. Les deux associations regroupent non seulement des producteurs mais aussi des conserveurs, des commerciaux, des scientifiques, des exportateurs, des conseillers, des agents de certification, bref tous les intéressés par le mouvement bio.

Ces deux associations ont fait preuve d'un dynamisme exemplaire pendant les deux dernières années. L'APFB, joue actuellement le rôle du porte-parole des producteurs et contribue efficacement à la promotion du secteur sur le plan technique, agronomique et commercial. Quant à Maghrebio, elle a le mérite d'être ouverte à une large frange de la société civile et intègre dans ses rangs aussi bien les amateurs que les professionnels.

Les instances officielles se sont également mises à l'œuvre récemment. Une cellule à la DPVCTRF du Ministère de l'Agriculture travaille depuis quelques mois sur la réglementation nationale en matière d'Agriculture Biologique. Sur ce point, le Maroc a accusé un retard de plusieurs années en comparaison avec des pays voisins comme la Tunisie et l'Égypte. L'absence d'une telle réglementation a des répercussions néfastes sur la production, la commercialisation et l'exportation des produits biologiques. L'un des aspects contraignants est observé au niveau de la certification et de l'inspection. Jusqu'à nos jours, ces deux activités clés pour la production biologique sont effectuées exclusivement par des sociétés étrangères.

Sur le plan académique, L'IAV Hassan II a lancé depuis 1997 des activités de formation, de recherche et de développement en Agriculture Biologique. Un cours d'initiation est dispensé aux élèves ingénieurs en 5<sup>ème</sup> année Horticulture. En plus, chaque année; et depuis 1999, trois candidats de l'IAV achèvent leur formation de troisième cycle en se spécialisant en Agriculture Biologique à l'Institut Agronomique de Bari (Italie). La recherche dans ce domaine n'est pas encore bien développée mais des programmes ont été initiés dans les deux campus de l'IAV à Rabat et à Agadir. Ces activités seront couronnées en octobre 2001 par l'organisation d'un *symposium international sur l'Agriculture Biologique* qui sera précédé par un cours international sur le même thème. Plus d'informations concernant ces deux activités sont disponibles dans le site Internet [www.biomaroc.ma](http://www.biomaroc.ma), un portail créé par l'IAV Hassan II en janvier 2001.

## Les Contraintes du secteur

L'Agriculture Biologique est confrontée à plusieurs contraintes, les plus importantes à mon avis sont d'ordre institutionnel, réglementaire, agronomique et commerciale.

Sur le plan institutionnel, il est devenu impératif que le Ministère de l'Agriculture accorde à cette nouvelle activité agricole l'importance qu'elle mérite. La mise en place d'une cellule ou d'un Département spécialisé dans ce domaine est devenue une nécessité. Ce Département pourrait jouer l'interlocuteur avec les professionnels, rassembler les données et les statistiques relatifs aux produits bio et tracer la stratégie nationale à suivre sur le moyen et le long terme. Il n'y a pas de pays qui s'est lancé dans l'Agriculture Biologique et qui ne dispose pas de structures institutionnelles spécialisées dans ce domaine. Les grands pays producteurs et exportateurs ont des cellules de suivi et de communication même au niveau des ambassades.

Ce secteur doit également profiter de certaines facilités et subventions, au moins pour l'importation des inputs (bio-pesticides, engrais organiques etc.) qui sont généralement beaucoup plus chers que les produits conventionnels. Les charges pendant les années de conversion sont lourdes, par conséquent l'état doit intervenir pour alléger ces charges par des subventions. Mais le besoin pour une réglementation nationale est probablement le plus urgent. Tant que cette réglementation n'ait pas vu le jour et qu'elle ne soit pas reconnue par les instances européennes, les procédures et les coûts de certification et d'inspection resteront un handicap majeur pour le développement de ce secteur.

Sur le plan commercial, les associations de professionnelles, en collaboration avec les instances officielles, doivent se pencher incessamment sur l'identification et le développement d'un LOGO pour le Maroc. Les produits marocains ont beaucoup à gagner d'avoir leurs propres identités à l'instar de ce qui est en vigueur dans les autres pays.

Sur le plan agronomique, la plupart des producteurs, n'ayant jamais reçu de formation spécialisée dans ce domaine, ne maîtrisent pas encore les techniques de production biologique, par conséquent il y a un besoin énorme pour l'assistance technique, le transfert de technologie et la formation.

La non-maîtrise des techniques de production n'est cependant pas le seul facteur technique limitant de l'Agriculture Biologique au Maroc. Le manque d'intrants spécifiques (fertilisants organiques, bio-pesticides etc.), la cherté de ce qui est disponible sur le marché et la complication des procédures d'homologation de nouveaux produits sont d'autant plus contraignants que même les plus avertis des producteurs n'arrivent pas à adopter une gestion intégrée comme il se doit.

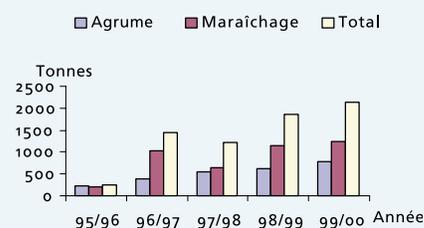
## Perspectives futures

En comparaison avec des pays comme la Grèce, la Tunisie et le Chili qui n'ont pas le même potentiel agricole que le Maroc et qui ont fait des progrès considérables en AB, on constate que les productions biologiques dans notre pays sont encore très faibles. Aujourd'hui l'essentiel de nos productions proviennent des végétations spontanées non-cultivées, les surfaces cultivées sont encore limitées et la gamme des produits peu diversifiée. Les potentialités agricoles de plusieurs régions marocaines ne sont pas encore bien exploitées.

Les régions côtières et celles du sud sont bien connues par leur climat favorable à la production



Figure 1: Exportation de fruits et légumes biologiques au Maroc



de fruits et légumes en hors-saison. Ce créneau est encore très porteur dans le marché du bio en Europe et ailleurs. Une grande partie de la demande européenne est satisfaite par des pays de l'Amérique latine qui sont défavorisés par leur éloignement. Les exportations marocaines en légumes primeurs ne représentent actuellement que 0,02% du tonnage exporté annuellement. Quant aux produits fruitiers, le Maroc est bien placé pour fournir des produits comme l'huile d'olive, les câpres, les dattes et les fruits secs qui sont traditionnellement produits dans des zones agro-écologiques facilement convertibles au bio. Le marché des fruits exotiques est également intéressant. La demande du marché européen en ces produits n'est satisfaite qu'en partie par des productions de l'Amérique latine et de certains pays africains qui sont loin de l'Europe. Pour certains produits comme la banane, qui est sérieusement menacée par l'ouverture des frontières en l'an 2010, voir même avant, le marché du bio peut constituer une soupape intéressante car la demande européenne en banane certifiée bio n'est pas encore satisfaite. La production des pêches et des raisins précoces est un autre créneau qui est prometteur.

Les autres régions du Maroc, où le climat n'est pas aussi clément que dans les régions côtières, disposent elle aussi d'un atout agro-écologique considérable. Dans ces régions, très souvent les systèmes de productions sont encore traditionnels, ce qui est de nature à faciliter leur reconversion en système de production biologique. A ce titre, l'exemple des petites exploitations traditionnelles chinoises, spécialisés dans la production du thé, est révélateur. Des études menées par la FAO ont montré que la conversion de ces petites exploitations au Bio a donné d'excellents résultats sur le plan socio-économique.

Quant aux plantes médicinales et sous-produits de la forêt, il existe plusieurs opportunités qui n'ont pas encore été exploitées ■.

**Dr. Lahcen KENNY et Dr. Abdelhak HANAFAI**

Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II  
Complexe Horticole d'Agadir

Tél/Fax: (048) 24 70 02, E-mail: [Kenny@mtds.com](mailto:Kenny@mtds.com)

*Remerciements: Mlle Amina Ait Elmouddane ainsi que Mrs. Moha Daoud, Jean Pierre Payan, Abdelkrim Meskouf, Mohammed Khajji, Mohammed Boucetta, Jalil belkamel, et Abdelkarim Absim sont chaleureusement remerciés pour l'aide précieuse qu'ils ont bien voulu nous apporter lors de la réalisation de l'enquête.*